NF - Votation sur l’aéroport de Sion :

75 millions de retombées, des hélicos en 20 minutes… la campagne du oui lancée

Le comité du oui a présenté ses arguments en faveur de la nouvelle loi sur l’aéroport de Sion. Gouvernance, sécurité et retombées économiques sont notamment au cœur de la campagne.

Muriel Bornet 04 nov. 2026, 15:20

C’est dans la salle de départ de l’aéroport de Sion que le comité en faveur de la loi sur la société de gestion et d’exploitation des lieux, soumise au vote fin novembre, a lancé sa campagne mercredi.
Une large coalition du centre et de la droite politique ainsi que des représentants des milieux économiques, touristiques, mais aussi des riverains et des entreprises aéroportuaires étaient présents.

Avoir son mot à dire dans la gestion

La loi prévoit la création d’une société de gestion et d’exploitation à majorité publique, associant notamment le Canton et la Ville de Sion. Celle-ci serait indemnisée pour ses tâches d’intérêt public, estimée entre 3 et 6 millions de francs par an, selon la répartition suivante: 70% pour le Canton, 20% pour la Ville de Sion et 10% pour les communes.
«Aujourd’hui, le Canton contribue sans avoir un mot à dire sur les décisions. La question d’une fermeture de l’aéroport ne se pose pas, mais nous pouvons décider de maitriser sa gestion, ses finances, ses orientations stratégiques et ses nuisances», résume Nathan Bender, chef du groupe du Centre Valais romand.

Quant à l’utilité publique de l’infrastructure questionnée par les opposants, «les jets privés paient une redevance», rappelle-t-il, en référence aux engins visibles sur leurs affiches.

La voie aérienne essentielle à un canton alpin

Pour l’ancien commandant de la Police cantonale Christian Varone, l’aéroport joue un rôle vital à la sécurité du canton. «Il accueille notamment des hélicoptères qui peuvent se déployer sur l’ensemble du territoire cantonal en 20 minutes».

Un atout en cas de catastrophe naturelle, mais aussi pour la sécurisation des zones avalancheuses, les chantiers d’altitude et l’agriculture de montagne, dans un canton à la topographie parfois difficile, comme indiqué par Grégory Logean, chef du groupe UDC Valais romand.

74.9 millions de retombées économiques par an

La cheffe de groupe PLR Sonia Tauss-Cornut insiste sur l'impact économique du site, dont les activités civiles sont estimées à 74,9 millions de francs, soit l'équivalent de 664 emplois à plein temps maintenus en Valais. Elle précise que la nouvelle société reprendra l'ensemble des collaborateurs actuels. «Il s'agit de consolider les acquis et non repartir de zéro.»
Le comité souligne aussi que l'aéroport est un lieu de formation et d'innovation, avec des compétences spécialisées, ainsi que l'importance de préserver la longue tradition aéronautique valaisanne.

La cheffe de groupe PLR Sonia Tauss-Cornut insiste sur l'impact économique du site, dont les activités civiles sont estimées à 74,9 millions de francs, soit l'équivalent de 664 emplois à plein temps maintenus en Valais. Elle précise que la nouvelle société reprendra l'ensemble des collaborateurs actuels. «Il s'agit de consolider les acquis et non repartir de zéro.»
Le comité souligne aussi que l'aéroport est un lieu de formation et d'innovation, avec des compétences spécialisées, ainsi que l'importance de préserver la longue tradition aéronautique valaisanne.

L'association des riverains également favorable

Enfin, le président de l'Association des Riverains de l'Aéroport de Sion (Aras) a aussi pris la parole. «Nous avons pu formuler nos exigences et avons collaboré à l'écriture de la loi», explique-t-il. Il salue une future gestion plus rapide des demandes, qui doivent actuellement passer par les Conseils municipaux et généraux. «Il faut parfois des mois pour obtenir une décision».

Celle des Valaisannes et Valaisans sera en tout cas attendue à la fin du mois.